



DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

N°61 / 2026

**Avenant n°2 avec la société AREAS Contrat
Multirisque n°01028988Q
Ajout Maison des services et salle Adim**

Nature de l'acte :

1.4 Commande publique / Autres types de
contrats

Nous, Stéphane TREMBLAY, Maire de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la décision n°4/2019 du 22 janvier 2019 relative à la signature du contrat Initial Multirisque n°01028988Q avec la société AREAS, sise 47-49 rue de Miromesnil - 75380 PARIS CEDEX 08,

Vu la délibération n° DELB_2026_I du 21 mars 2026 portant délégation du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

Considérant la nécessité d'intégrer à ce contrat d'assurance de nouveaux locaux utilisés par la commune ;

Considérant l'offre faite par la société AREAS, dans le cadre du contrat Multirisque n°01028988Q, pour l'ajout des locaux supplémentaires à assurer à hauteur de 58 euros TTC pour la période du 14/10/2026 au 31/12/2026 ;

DÉCIDONS

ARTICLE 1^{er} : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°2 au contrat d'assurance multirisque n°01028988Q avec la société AREAS sise 47-49 rue de Miromesnil - 75380 PARIS CEDEX 08 ;

ARTICLE 2 : De prendre note que cet avenant concerne uniquement l'ajout des locaux désignés ci-après à savoir :

- La maison des services sise rue Georges Charpak à Buchelay d'une superficie de 150 m² ;
- La salle Adim sis 6 rue Georges Charpak à Buchelay d'une superficie de 50 m² ;

ARTICLE 3 : D'accepter le montant total de cet avenant qui s'élève à 58,00 euros TTC, pour la période allant du 14/10/2026 au 31/12/2026 ;

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise :

- en Préfecture des Yvelines ;
- à Monsieur le Trésorier de Mantes la Jolie.

Buchelay, le 27 octobre 2026.

Publication électronique sur le site internet communal
Rendu exécutoire – Loi du 2 mars 1982
Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

Stéphane TREMBLAY,
Maire de Buchelay,

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 27/10/2026
Qualité : Le maire et président du CCAS

